

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 21.03.2023

Date d'affichage : 21.03.2023

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

L'an deux mille vingt- trois et le vingt-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire au mois de mars, sous la présidence de Monsieur Pierre AUBOIS, Adjoint

Etaient présents : Mesdames REYNAUD - DUMONTIER - GARCIN - REVERSAT – PIGASSOU–BERNAYS - LUCCHINI - RICCI

Messieurs GUI-SPENGLER - AUBOIS – GAGGIOLI –GARCIA - BOREL – BRANDTNER– GERMAIN – GROUILLER- SEGURRA – MOUREN –OLIVE - VIAL – BRETTE

Etaient excusés : MM. RASTELLO (pouvoir à M. GAGGIOLI) Mmes DOMEIZEL (pouvoir à M.GROUILLER) - COUTON (pouvoir à Mme REYNAUD) - KURKDJIAN (pouvoir à M. AUBOIS) LAFOND Martine (pouvoir à M. VIAL)

Etaient absents : Mme LAFON Nathalie

Secrétaire de séance : Eric SEGURRA

Le quorum est atteint

Monsieur GUI-SPENGLER, Maire, a quitté la salle

**OBJET DE LA DELIBERATION N° 007-23
ADOPTION COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Budget principal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif adopté par le Conseil Municipal le 12.04.2022

Vu les diverses décisions modificatives,

Monsieur AUBOIS expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2022

Après avis de la commission des finances,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur GAGGIOLI,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Adopte le compte administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	2 204 114.53	3 071 218.51
Recettes	2 237 769.54	4 047 239.19
Déficit		
Excédent	33 655.01	976 020.68
Résultat de clôture		
Excédents reportés		1 423 951.61
Déficits reportés	- 1 410 140.53	
Résultat cumulé	- 1 376 485.52	2 399 972.29

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

Pierre AUBOIS,
Adjoint,



Eric SEGURRA,
Secrétaire de séance,

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois

RESULTATS EXECUTION BUDGETAIRE		EXERCICE 2022	COMMUNE	
LIBELLE	NATURE DEP/REC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires	5 893 025,82	5 171 875,19	11 064 901,01
	Recettes nettes	2 237 769,54	4 047 239,19	6 285 008,73
	Restes à réaliser	1 757 383,90		1 757 383,90
DEPENSES	Prévisions budgétaires	5 893 025,82	5 171 875,19	11 064 901,01
	Dépenses nettes	2 204 114,53	3 071 218,51	5 275 333,04
	Restes à réaliser	970 628		970 628
RESULTAT DE L EXERCICE	Excédent	33 655,01	976 020,68	1 009 675,69
	Déficit			
RESTES A REALISER				
	Excédent	786 755,90		
	Déficit			

BUDGET PRINCIPAL	EXERCICE 2022	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES DE L EXERCICE	3 071 218,51	2 204 114,53
RECETTES DE L EXERCICE	4 047 239,19	2 237 769,54
EXCEDENT DE L EXERCICE	976 020,68	33 655,01
DEFICIT DE L EXERCICE		
EXCEDENT REPORTE	1 423 951,61	
DEFICIT REPORTE		1 410 140,53
RESULTAT CUMULE	2 399 972,29	1 376 485,52
EXCEDENT		
DEFICIT		
RESTES A REALISER		
DEPENSES		970 628
RECETTES		1 757 383,90
DEFICIT		
EXCEDENT		786 755,90
AFFECTATION		589 729,62
EXCEDENTS DE FCT CAPITA- LISES		589 729,62
RESULTAT FCT REPORTE		1 810 242,67
DEFICIT IVT REPORTE		589 729,62